

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 72 (1936)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Tableaux scolaires suisses.* — *Assemblée des délégués S. L. V.* — VAUD : *Bureau de placement.* — *Démissions.* — *Correspondance.* — *A propos de raccordement.* — *Bon emploi de vacances.* — *En marge d'une conférence.* — GENÈVE : U. I. P. G. - DAMES : *Après le Congrès.* — *Compte-rendu de la séance du 3 juin.* — NEUCHÂTEL : *Maîtres abstinents.* — BIBLIOGRAPHIE. — *Vacances 1936.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : FANCY : *La trahison des virgules.* — P. B. : *La jeunesse et la paix du monde.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *Comme quoi la précision scientifique ne suffit pas pour équiper une leçon de sciences naturelles.* — PRATIQUE : P. H. : *Centre d'intérêt : L'oiseau (suite).*

PARTIE CORPORATIVE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Les huit sujets constituant la première série des tableaux scolaires suisses seront exposés **mercredi 8 juillet prochain, à l'École normale de Lausanne.** Il s'agit des œuvres originales choisies par le jury pour être reproduites. Une courte séance explicative aura lieu à 15 h. Nous invitons nos collègues à venir nombreux visiter mercredi cette fort intéressante exposition.

BUREAU S. P. R.

ASSEMBLÉE des DÉLÉGUÉS du « SCHWEIZERISCHER LEHRERVEREIN » à Berne, les 20-21 juin 1936.

Nos collègues de la Suisse allemande avaient cordialement invité la S. P. R. à se faire représenter par trois membres à leur réunion annuelle ; le Bureau de la S. P. R. en profita pour avoir une séance à Berne, et c'est au complet (rédacteur de *L'Éducateur* excepté) qu'il se trouva user, ou abuser presque, d'une chaude réception.

Le samedi après-midi eut lieu, dans la salle du Grand Conseil bernois, l'assemblée administrative des délégués, au nombre de 150 environ, sous l'experte présidence du Dr Boesch. Il n'y avait pas moins de 24 « tractanda » à l'ordre du jour. Mais les différents rapports administratifs et financiers avaient été publiés et étudiés, ils ne s'accompagnèrent que de quelques explications ou recommandations des rapporteurs, de sorte que, tant pour la société elle-même que pour ses commissions et fonds spéciaux (fonds de secours, caisse de maladie, cartes de légitimation, écrits pour la jeunesse, calendrier, manuels de lecture, Neuhof, etc.), l'adoption de la gestion, des comptes, du budget, la fixation des cotisations, tout passa rapidement et sans heurt.

Il faut signaler cependant le discours de bienvenue du Dr Joos, président de la section bernoise, qui félicita les représentants de l'école suisse de ce que,

malgré la diversité de leur formation et des milieux où ils exercent leur activité, ils savent unir leurs efforts, élargir le cercle de leurs connaissances comme de leurs amitiés, et peuvent, comme ce citoyen bernois, se sentir citoyens à Berne, bernois à St-Gall, suisses à Berlin et européens outre-océan.

En prenant la présidence, le Dr Bœsch remercia la section de Berne-ville de son invitation qui fut, paraît-il, un peu difficile à partir, mais n'en fut pas moins chaleureuse. Il tint à rappeler, parmi les disparus, les noms de Emil Hardmeyer, Reynold Hess et Jakob Kupper. Il évoqua le plaisir éprouvé par les représentants du S. L. V. au Congrès de la Chaux-de-Fonds, et, saluant ceux de la S. P. R., exprima l'espoir qu'eux aussi remporteraient même bonne impression de leur séjour à Berne. Enfin il passa rapidement en revue l'activité du Comité pour l'exercice écoulé.

M. Graf, Conseiller national et secrétaire des instituteurs bernois, releva, comme ami personnel et collaborateur, ce que le S. L. V. devait à son ancien président Kupper, qui sut procéder à une réorganisation heureuse de l'association, assurer la situation financière du journal, défendre la neutralité et la laïcité de l'école, comme aussi la situation personnelle menacée de maint instituteur.

L'ordre du jour portait, en particulier, la ratification de la convention conclue entre S. L. V. et S. P. R., déjà acceptée huit jours auparavant à la Chaux-de-Fonds et dont le texte a paru dans ce journal. Approuvée aussi à l'unanimité à Berne, cette convention permettra aux deux associations suisses de coordonner leurs efforts, elle marque le début d'une collaboration plus étroite et plus effective.

Ce vote acquis, la parole fut donnée à notre président, Julien Rochat, dont le discours en français fut fort apprécié. Il rappela l'origine, déjà ancienne, d'essais d'entente, puisqu'en 1863 déjà Numa Droz, alors instituteur à Neuchâtel, se rendait à Berne dans ce but. Il remercia les dirigeants du S. L. V. de la large compréhension que les Romands ont trouvée chez eux, et souligna notre vouloir commun de défendre l'idéal démocratique et laïque de l'école, la liberté politique et religieuse entière des membres du corps enseignant.

Chez nos voisins, le congrès, ou journée des instituteurs, n'a pas lieu à époques régulières. La date d'une exposition nationale avec laquelle il eût pu coïncider se trouvant renvoyée, l'assemblée décide qu'un tel « Schweizerischer Lehrertag » aura lieu en juillet 1937 à Lucerne.

Enfin, M. G. Gerhardt, président de la commission pour les questions scolaires intercantionales, rapporta sur le travail fait en collaboration avec la Commission fédérale des Beaux-Arts et le Département fédéral de l'Intérieur pour l'établissement de nouveaux tableaux d'enseignement. Les 8 originaux de la 1^{re} série, actuellement en souscription, ornaient la salle. L'orateur rappelle toutes les études, les complications inattendues, rencontrées dans cette entreprise ; mais le succès l'a couronnée et nos écoles sont dotées d'œuvres remarquables, où des peintres ont réalisé artistiquement ce que voulaient les professionnels de l'enseignement. Ces tableaux remplaceront avantageusement la production étrangère, dont nous dépendions jusqu'ici, et dont les tendances actuelles ne peuvent nous convenir. Il faut souhaiter que de très nombreuses commandes permettent à la Confédération de subventionner encore l'édition de nouvelles séries.

(A suivre.)

VAUD**BUREAU DE PLACEMENT**

Vacances : on demande deux jeunes filles en échange de deux garçons suisses allemands.

Pension : 1. Famille avec enfants, habitant près d'un lac, cherchée pour garçon de 16 ans, avec possibilité d'occupations manuelles (jardinage, commerce).

2. Pour garçon de 11 ans, on cherche *pension* simple (2 fr. 50 par jour) à la campagne, pour trois mois à partir du 15 août. L'enfant suivrait l'école de la localité.

L. CORNUZ, inst., Vevey.

DÉMISSIONS 1936

Les maîtres qui quittent l'enseignement pendant l'année doivent donner leur démission de membres S. P. V. assez tôt ; six mois à l'avance, nous disent les statuts, aux termes du Code Civil (art. 70).

Cette démission n'influe en rien sur les prestations de la S. P. V. et de ses membres pour l'année en cours. La cotisation doit être payée en entier ; l'*Educateur* leur est servi jusqu'au 31 décembre et ils restent assurés jusqu'à cette date pour la responsabilité civile.

Les démissionnaires voudront bien nous indiquer leur année de brevet et d'admission dans la S. P. V., avec les interruptions éventuelles survenues dans leurs états de services. Les fiches des membres ont été tenues régulièrement à jour dès 1915 ; malgré les recherches aux archives, le contrôle des années antérieures se révèle quasi impossible pour les collègues qui sont rentrés dans l'enseignement après congé ou démission anticipée au cours de leur carrière. De là les complications pour l'admission de certains sociétaires à l'honorariat ; ce dont nous nous excusons, sans que nous puissions assurer du mieux pour la suite dans des cas semblables. Merci aux collègues qui faciliteront le C. C. pour ce travail de mise au point.

L. Cz.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante : Lausanne, le 23 juin 1936.

Monsieur le Rédacteur du *Bulletin corporatif*, Vevey.

Monsieur le Rédacteur,

La correspondante vaudoise de l'*Educateur* et *Bulletin* corporatif a écrit la phrase suivante dans son article sur les « classes sélectionnées » paru le 20 juin : « Ce gavage est contraire au bon sens, et ses résultats regrettables se font sentir jusque dans les examens d'admission aux Ecoles normales, où, pour réussir, il faut avoir fait le tour des connaissances que l'on demandait autrefois à la sortie. »

Si vraiment nous tenions au « gavage », nous aurions institué des examens de sciences, maintenu le programme ancien d'histoire et l'examen de géographie. Nous avons conservé le programme de grammaire : est-ce être « gavé » que de connaître sa langue ? Nous avons, il est vrai, institué un examen d'allemand : alors que la plupart des candidats ont étudié cette « branche » pendant trois ans au moins, nous exigeons les connaissances — mots et grammaire — acquises dans la première année et la moitié de la seconde. Le terme de « gavage » appliqué à la préparation aux examens d'admission à l'Ecole normale est faux.

Dressage ? c'est une autre affaire. Les candidats sont si nombreux que ce sont, sauf exceptions dues au hasard, les mieux entraînés qui réussissent :

lecture, composition, analyse, arithmétique ; c'est l'entraînement, non le gavage, qui y fait réussir.

Mme Cornuz a raison de dire que l'on demande aujourd'hui à l'entrée ce que l'on demandait autrefois à la sortie ; à la condition toutefois de placer cet « autrefois » vers 1850. Si nous demandions moins que ce que nous demandons, nous pourrions admettre sans examens à peu près tous nos candidats. Depuis les temps jadis, l'école primaire a fait des progrès, Mme Cornuz ne le contestera pas, et s'est adjoint des classes primaires supérieures où l'on travaille beaucoup. Pourquoi ne tiendrions-nous pas compte d'un développement intellectuel supérieur ?

Notre examen n'est pas rendu difficile par son programme ; il l'est par la concurrence entre de très nombreux candidats ; ceux-ci sentent si bien que leur succès ou leur échec dépend de très peu de chose qu'ils se livrent à un entraînement que nous ne favorisons pas, mais qui est la conséquence de notre examen-concours.

La sélection des élèves est un problème très difficile qui n'est pas résolu ; nous y pensons sans cesse. Peut-être Mme Cornuz a-t-elle une solution à nous proposer ? nous serions enchantés de l'étudier.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. CHEVALLAZ.

M. Chevallaz est bien placé pour corriger mes erreurs, et je le remercie pour la peine qu'il y a prise.

Quant au problème de la sélection, il demeure pendant, avec solution... de continuité entre l'enseignement scientifique et l'éducation en commun par l'émulation et par l'exemple. Qui le résoudra ?

Laissez-moi un peu de temps pour y réfléchir.

L. Cz.

A PROPOS DE RACCORDEMENT

La Direction des écoles primaires de Vevey me fait remarquer que j'ai employé un mot qui peut prêter à confusion dans mes lignes sur la classe de raccordement. C'est le mot « rebuts » qui signifie dans mon idée élève faibles, très faibles même, qui essayent de commencer des études secondaires alors que les maîtres primaires qui les ont eus en classe savent très bien qu'ils ne pourront continuer ces études et en affronter les difficultés. Par contre, de bons éléments quittent ainsi l'école primaire à neuf ans déjà, alors qu'ils auraient bénéficié d'une préparation très bonne, en classe A, pour le français et le calcul, en restant en primaire encore une année.

Dont acte. Les efforts de M. le directeur primaire Hurlimann pour préparer de bons élèves pour le collège sont connus de nous tous. Et nous l'en félicitons.

L. Cz.

BON EMPLOI DE VACANCES

Je vous vois sourire : comme si nous ne savions pas « employer » ces quelques semaines de répit que d'aucuns nous envient, quoiqu'ils ne désirent pas, mais pas du tout, exercer notre métier pendant le reste de l'année. Non, il ne s'agit pas de nos vacances, amis collègues, mais de celles des enfants.

A la campagne, c'est l'école qui, en été spécialement, représente pour les élèves les heures de repos. Et si, à un moment donné, l'un d'entre eux dort, le maître ne dit peut-être rien et le voisin non plus : c'est que ce petit domestique, tôt levé, tard couché, n'a pas à la maison les heures suffisantes pour gran-

dir, pour se refaire, pour garder l'équilibre entre le travail et les besoins de l'organisme. Donc laissons là ces vacances de petits paysans qui seront peut-être très fatigantes, mais en tout cas utilement employées.

Ce qui préoccupe bien davantage autorités et parents, ce sont les loisirs des petits citadins. Nombre d'entre eux utilisent ce temps libre en donnant raison au dicton sur l'oisiveté mère de tous les vices. C'est le moment de l'année où le garde-champêtre, l'agent de police devraient pouvoir se multiplier pour dépister les faits et gestes d'une bande en quête de farces, de délits plus ou moins graves, allant de la maraude aux déprédations, de la querelle verbale aux rixes brutales d'où l'on sort sans gloire si ce n'est sans dommages....

Le sport, les bains du lac, les camps et colonies, les séjours de tous genres, voilà autant de moyens d'occuper cette jeunesse qui a avant tout besoin de mouvement. Employer ces forces naissantes à des fins utiles ou à des jeux organisés, telle est la règle à suivre. Que les maîtres fassent leur possible pour diriger leurs élèves vers des vacances salutaires qui leur fournissent de bons exemples, de bons exercices, en bonne compagnie.

Et, comme travail intellectuel, — il en faut à tous — cherchons quelle est leur branche favorite et proposons-leur, à chacun selon ses goûts ou ses capacités : la construction d'un village lacustre, la collection d'images, de cartes, de documents pour le cahier de géographie, la constitution d'un herbier, l'habillement d'une poupée, la confection d'un vêtement, la fabrication de petits objets ou de jouets. J'en oublie auxquels vous pensez. Tous ces travaux personnels formeront un beau rayon varié pour les concours de Nos Loisirs et auront peut-être, même à l'insu de l'intéressé, déterminé le choix d'une profession.

Ces lignes vous paraîtront sans doute banales, ce sont des redites ; cette pédagogie de vacances, ce n'est plus des vacances, et ces enfants ont besoin de liberté... Ne m'en voulez pas de cette déformation professionnelle qui m'a fait trouver, même hors de l'école, matière à enseigner.

L. Cz.

EN MARGE D'UNE CONFÉRENCE

Politesse et savoir-vivre.

*La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage ;
De la bonté du cœur, elle est la douce image,
Et c'est la bonté qu'on chérit.*

Ce charmant quatrain nous revient en mémoire après avoir entendu les délégués départementaux nous recommander la leçon de politesse à nos écoliers. C'était là le titre d'une des premières rédactions que nous fîmes à l'Alma-mater il y a déjà longtemps... Pourquoi ce sujet pour un des premiers ? Il faut croire que les jeunes gens d'alors n'étaient pas très différents de ceux d'aujourd'hui et ne brillaient pas tous par leurs bonnes manières.

La jeunesse actuelle, que l'on critique abondamment à cause de sa désinvolture, n'en est pas seule responsable. La guerre a désaxé l'humanité et l'après-guerre n'a pas rétabli l'équilibre. Parler de politesse à des soldats voués à la mort, à des affairistes s'enrichissant sur des décombres, à des rescapés qui voulaient vivre pleinement, c'était une idée qui n'effleurait personne. La force physique déchaînée fait fi de ces compromissions, de ces manières, de ces amabilités qui fleurissent dans les périodes plus calmes et qui au fond s'expriment toutes en un mot : civilité, civilisation.

Et voilà qu'un peu partout nous entendons de nouveau sonner ce mot, comme certains autres qui paraissaient disparus du vocabulaire courant. « Il faut être poli, il faut prêcher d'exemple, créer des habitudes, ne pas laisser les enfants se conduire comme ils veulent ; en un mot il faut les éduquer. » Si nous ne savions pas qu'au nord, au sud, partout, des canons sont braqués, des avions sont chargés de bombes incendiaires destinées à tous nous « polir » irrévocablement, nous dirions que ce changement au programme est un symbole. Etre poli, en effet, ce n'est pas seulement saluer, céder le pas, avoir des égards parce qu'on l'enseigne, c'est tout simplement s'aimer, faire preuve de bonté de cœur.

Les manquements à la politesse innée ou acquise frappent davantage encore chez des adultes que chez des enfants. Comme éducateurs, nous sommes habitués à donner des ordres sans toujours nous observer assez. Nous remarquons spécialement ceux qui exigent cette politesse des autres en ne l'exerçant pas eux-mêmes...

Revenons maintenant à nos écoliers, qu'il faut éduquer pour la vie. Dans *Chez nous*, cet excellent manuel pour jeunes filles, un chapitre entier est consacré à la politesse : tous les petits et grands devoirs de société y trouvent place. Les fillettes sont tout heureuses qu'on leur enseigne comme se comporter en rue, à table, envers des supérieurs. Dire que la pratique de ces règles apprises est immédiate et continue serait une grande erreur, surtout si a manqué sur ce même sujet l'éducation familiale.

Quant à penser que ces petits moyens changeront un cœur, une mentalité, une nature vulgaire, nous en doutons fort : il faut pour cette transformation complète un effort intérieur qui relève des lois morales devant lesquelles nous ne saurions être que des agents modestes, sans aucune prétention.

L. Cz.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

APRÈS LE CONGRÈS

Trop vite passés, ces trois jours de congrès ; nous voilà repris par le tourbillon d'une fin d'année scolaire !

Elles restent marquées d'une pierre blanche dans notre souvenir, ces journées de juin passées chez vous, chers collègues des Montagnes. Nous avons senti, dans la cordialité de votre accueil, la joie que vous aviez de nous recevoir. Avez-vous compris, vous, l'émotion reconnaissante de vos hôtes ? Ces heures de travail et de plaisir passées avec vous nous ont donné un regain d'enthousiasme et d'entrain.

Inoubliable, l'atmosphère de la discussion du samedi matin : débat de principes qui nous passionnent tous ; orateurs convaincus et vibrants ; auditoire attentif et captivé. En une période si troublée pour beaucoup d'entre nous, où trop de soucis matériels animent souvent nos discussions, il est bon et réconfortant de suivre un exposé d'idées si élevées.

Merci à ceux qui, du haut de la tribune, ont avivé notre intérêt et notre enthousiasme. Merci à tous : artistes, conférenciers, organisateurs, qui se sont ingéniés à rendre agréable notre séjour là-haut.

... Longtemps encore résonnera dans nos cœurs l'appel grave du vieux moutier loclois...

Genève, juin 1936.

J.-M. L.

COMPTE RENDU
de la séance du 3 juin 1936.

Le *procès-verbal* de la séance du 6 mai est lu et adopté.

Mlle Lobsiger, notre secrétaire, demande à être déchargée de son travail ; Mlle Long la remplacera.

Correspondance. — Lettre du Comité des conjoints à tous les syndicats pour leur demander une action d'ensemble et leur offrir sa documentation ainsi qu'un délégué pour la présentation du dossier réuni. Mme Jaquet servira de lien et continuera à nous renseigner sur l'activité de ce Comité.

Ayant appris qu'il n'y aurait pas de concours cet automne, le Comité a décidé d'écrire à M. le président Lachenal pour souligner combien inopportune nous paraît une telle décision.

C. I. A. — Mlle Perrenoud, déléguée de l'U. I. P. G. à la Commission de redressement financier, nous met au courant du travail fait à la première réunion des délégués de chaque groupe. Deux commissions : juridique et financière, s'occuperont de l'examen de la situation et des remèdes à lui apporter. Mlle Perrenoud qui a été nommée secrétaire du Bureau de cette Commission, est à la disposition des membres pour tout renseignement.

Educateur. — Notre journal vaut un déficit à son éditeur qui propose une augmentation du prix de l'abonnement ou une diminution du nombre des numéros. Une commission réunie spécialement à Lausanne a étudié les propositions à soumettre à l'assemblée de la S. P. R. Les Genevois ont proposé la dénonciation du contrat et l'abaissement du prix de l'abonnement à 5 fr.

Bureau romand. — C'est au tour de Genève de former le nouveau Bureau. Mme Borsa accepte qu'on la propose pour la vice-présidence.

Proposition individuelle. — Savons-nous nous servir de notre Chansonnaie et en épuisons-nous toutes les ressources ? Mme Miffon propose que l'U. I. P. G. prie M. Mathil de bien vouloir nous donner, dès septembre, un cours consacré à l'étude de la Chansonnaie.

Assurance — Le moment est venu de dénoncer notre contrat et d'étudier de nouvelles propositions. (Il s'agit de l'assurance responsabilité civile, pour les risques que le Département ne couvre pas dans la sienne.) Mlle Baechler propose une assurance romande. Le nouveau contrat sera étudié dans une prochaine séance.

Séance levée à 18 h. 30.

J.-M. L.

NEUCHÂTEL

MAÎTRES ABSTINENTS

Le samedi 30 mai, les maîtres abstinentes neuchâtelois étaient réunis en assemblée générale.

Pour ouvrir l'assemblée, le président a le plaisir d'annoncer trois candidatures : celles de MM. Gustave DuPasquier, professeur à l'Université, Pierre Reymond, professeur à l'École normale cantonale, et P.-F. L'Eplattenier, un jeune collègue de Peseux. A ces trois nouveaux membres, il souhaite une très cordiale bienvenue.

Le *procès-verbal* de l'assemblée de janvier, comme les rapports de caisse et des vérificateurs de comptes sont adoptés sans discussion, avec remerciements à leurs auteurs. On relève à ce propos la fidélité de notre secrétaire, Mlle L'Eplattenier, qui tient notre livre des *procès-verbaux* depuis le début de notre Société, soit depuis plus de sept ans.

Sur la proposition du Comité, nos statuts sont modifiés pour les mettre en harmonie avec ceux de la Société suisse des maîtres abstinents et permettre aux élèves des écoles normales d'être reçus comme membres actifs, sans être astreints au paiement des cotisations, et pour supprimer, d'autre part, l'*obligation* de choisir le Comité à raison d'un membre pour chaque district.

M. Robert Gauchat, est ensuite élu membre du Comité ; MM. F. Humbert-Droz, et P.-F. L'Eplattenier, vérificateurs des comptes ; Mlle Berthe Jacot, et M. Paul von Allmen, représentants des maîtres abstinents à la délégation antialcoolique neuchâteloise.

Le montant des cotisations est fixé comme précédemment à Fr. 3, pour les membres actifs ; les membres amis versent une contribution volontaire.

Le rapport de l'assemblée des délégués, qui eut lieu à Herzogenbuchsee, est ensuite renvoyé pour permettre de passer à la discussion de notre activité.

L'entretien, introduit par le président, prouve que, en dehors de l'école primaire, qui doit rester l'une de nos préoccupations, une quantité d'autres champs d'activité s'offrent à nous : travail à l'école secondaire, dans les écoles supérieures ou professionnelles, dans les corps enseignants de ces diverses écoles, auprès des parents de nos élèves, qui ne sont pas toujours assez bien renseignés, et bien d'autres encore.

L'assemblée qui a discuté de ces importantes questions autour d'une tasse de thé, se sépare, fort tard, en constatant qu'il est facile de trouver de nouveaux terrains d'action. Le tout c'est de choisir pour ne pas embrasser plus qu'on ne peut étreindre. Le Comité verra par quoi il commencera. Il sait qu'il peut compter sur l'appui de tous les membres de notre section.

... Longue séance. Longue discussion.

Mais non pas vaine !

P. v. A.

BIBLIOGRAPHIE

Bonne idée qu'a eue la **Société romande des Lectures Populaires** de donner à ses abonnés et lecteurs le joli roman campagnard de Louis Favre : *La Fille du taupier*. On y retrouve les qualités d'observation, de bonhomie et d'invention dramatique qui ont fait la réputation de l'auteur neuchâtelois (0 fr. 95).

Et pour le volume à 0 fr. 45, une trouvaille ! *Deux comédies* amusantes, ignorées de tous, ou peu s'en faut, que Mme de Staël, en un jour de verve, écrivit pour distraire un malade. Nous non plus, n'est-ce pas, nous ne serons pas fâchés de rire un brin, malgré le malheur des temps ?

Rappelons qu'on peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum. En ajoutant 3 fr. (prix de faveur), les membres de la Société reçoivent toutes les publications, soit 3 volumes de 160 pages, et 3 brochures de 64 pages vendus au public 95 et 45 centimes.

S'adresser, par simple carte postale, au Bureau d'expédition *Marterey 23, Lausanne*.

VACANCES 1936

Avant de les organiser, consultez les annonces parues dans les *Educateur* du 16 mai et du 27 juin, concernant un II^e voyage en *Corse* et d'autres *voyages* tout aussi attrayants, et un *séjour* de 7, 14 ou 21 jours (date à volonté) à la plage de *Cervia* (Adriatique) ; prix incomparables : 7 jours, 72 fr. ; 14 jours, 127 fr. ; 21 jours, 178 fr., comprenant : *voyage* : frontière à Cervia. *Hôtel 1^{er} rang. Confort de la plage.*

L'Agence « Visa » Fribourg, Arcades de la Gare ; Mlle M. Gerber, inst., Gare 4, au Locle ; Mlle S. Oppliger, inst., rue F. Amiel 5, à Genève, donneront prospectus et renseignements.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA TRAHISON DES VIRGULES

La syntaxe française est incorruptible. Du moins Rivarol nous l'affirme-t-il, et nous consentons à le croire s'il ne s'agit ici que d'une perfection théorique par rapport à une corruption possible de la langue dans son ordre et dans sa clarté. Parce qu'en pratique... Pauvre syntaxe !

Que de gens, en effet, à une époque où tout un chacun se pique de savoir écrire, pèchent à ligne écrite et à page faite contre la syntaxe, contre la clarté des phrases, contre l'ordonnance des mots, voire tout uniment contre l'orthographe : cette propreté du style, selon Sainte-Beuve. Lequel ajoutait : « Rien, à mes yeux, ne trahit son homme comme une faute d'orthographe. » Une seule... Peste ! le critique du *Temps* n'y allait pas de main morte ni de plume débile pour juger son prochain. Si encore celui-ci se l'était tenu pour dit... Mais non il persévère indifférent au blâme et à la satire.

Sans doute de sensibles progrès se relèvent-ils dans la prose quotidienne que nous digérons tant bien que mal depuis que M^{me} de Sévigné — avant laquelle de distingués esprits s'exprimaient par la plume d'une manière qui, distinguée, ne l'était guère — pondait ses lettres... immortelles. Mais si chacun aujourd'hui châtie son style autant que faire se peut et surveille son orthographe, les erreurs toujours possibles, les balourdises, les solécismes, les interversions issues des langues étrangères, ne se multiplient pas moins au prorata du nombre toujours croissant des « écrivains », déchaînés à travers le monde presque sans défense des lettres, et qui maltraitent ainsi avec un splendide enthousiasme un art qui pourtant ne leur a rien fait. Fautes vénielles, parfois, telles qu'un accent mal placé, ou pas placé du tout. Dans combien de localités de France — et de Suisse aussi, mais nous sommes si loin du Pont des Arts !... — n'avons-nous pas vu sur des écriteaux officiels autant que municipaux dressés au bord de la voie publique, le *a* du mot chalet gaillardement surmonté d'un circontlexe ? Et que de gens écrivent événement, grâve, therme pour terme, et vice-versa, encore qu'ils vous parlent avec aisance et grâce des discours de Démosthène — sans oublier, pour l'érudition, les fameux cailloux dans la bouche... — et des oraisons de Bossuet sans bien même connaître la simple valeur étymologique de ce mot. Mal entreprise, ou mal digérée, l'instruction conduit à d'étranges insuffisances qui

confinent à la fois au ridicule et au « ratage » — redoutable caractéristique de notre époque, cause de troubles certains dans notre vie moderne où l'inconscience, l'audace, autrement dit le « culot », asphyxient trop souvent les valeurs réelles.

* * *

Il est, bien sûr, de la nature de l'homme de se tromper ; mais nos propres erreurs devraient nous suffire. Or, à quel écrivain, ou « écrivain », n'est-il pas advenu de pâtir, dans le journalisme en particulier, où l'on œuvre avec une hâte fébrile, des bévues et des lapsus des autres ? Amoureusement polie, revue et remise maintes fois sur le métier, votre prose part — accompagnée de vos vœux fervents — pour la rédaction et l'imprimerie. Dès cet instant, vous voilà désarmé, à la merci du rédacteur que submerge une abondante copie et qui vous lit en quatorzième vitesse ; du typographe aux prises, le malheureux, avec votre écriture en pattes de mouches, en diagramme électrique ou en caractères cunéiformes ; du correcteur que talonne une exigeante mise en page. Et puis, un jour, de la crainte au cœur et jusqu'au bout des doigts, vous ouvrez le journal ou la revue qui contient votre... pascalienne pensée...

Sans offenser personne, dirai-je que cette crainte assez souvent se justifie ? Oh ! la plupart du temps pour fort peu de chose. Dans une nouvelle que publiaient naguère les *Lectures pour Tous*, un Anglais rébarbatif assez mal embouché, et probablement dyspeptique, rudoyait de la langue et des dents une jeune fille délicieuse — dans les histoires romanesques elles le sont toutes — la sienne. J'avais écrit, pour la mâchoire de cet Anglais : « Ici... Stop ! », car ce monsieur parlait assez mal le français. Et j'ajoutais : « Comme à un chien. Elle obéit... », et non pas ce que je lus : « Comme un chien, elle obéit... » A la rigueur, cela pourrait se soutenir. On m'accordera cependant qu'une préposition passée par-dessus bord, et une virgule à la place d'un point, bouleversent en l'occurrence l'ordre des choses jusqu'à la basse insulte. Le complément « chien », dont le blâmable emploi revenait en toute certitude au père brutal, passe allégrement à l'action de sa fille. Elle ne s'en trouvait pas flattée, la pauvre, et moi pas davantage, qui me sentais coupable au surplus d'une absurdité partielle, les chiens — rappelez-vous celui de Jean-de-Nivelle — n'obéissant pas toujours à la voix qui les appelle...

* * *

Ernest Legouvé avait donc bien raison lorsqu'il qualifiait la ponctuation « un geste de la pensée », dessinant la phrase, en indiquant les articulations, la construction, le mouvement. Supprimez ce geste, ou même diminuez-en l'ampleur, la précision, et votre pensée, écrite ou verbale, sombre dans la monotonie, la rigidité ou l'incohérence. Chacun a encore présente à l'esprit l'anecdote contée par le susdit écrivain, dans laquelle le comédien Samson donne une leçon de lecture à un jeune élève prétentieux, qui récite : « Le chêne un jour, dit au roseau... », mais doit aussitôt rabattre de sa superbe parce qu'il faut dire, lui enseigne Samson : « Le chêne, un jour dit au roseau... », attendu qu'aucun chêne, paraît-il, ne s'appelle *un jour*... L'élève eût-il été *rouspéteur* et malicieux, qu'ayant empoché sa semonce, il se fût retranché derrière La Fontaine qui, abandonnant à ses lecteurs les risques de l'obstacle, n'a pas mis de virgule du tout...

L'importance de celle-ci, encore que niée aujourd'hui par de singuliers pédagogues en mal d'anarchie linguistique, échappe à trop de « teneurs de plume ». Les rédacteurs-sténographes d'agences télégraphiques, d'assemblées parlementaires ou de presse, qui pratiquent un métier délicat entre tous puisqu'il exige une solide intelligence du mécanisme de la langue et des incommensurables stupidités oratoires qui sévissent dans un monde plus bavard que jamais, en savent quelque chose. Aussi ne faut-il pas leur en vouloir s'ils infligent quelquefois aux journaux et à ceux qui s'aventurent à les lire des fautes de ponctuation dont les conséquences vont du grave au comique. Quel cas de conscience pour le sténographe de discours qui note, comme on sait, sans points ni virgules, lorsqu'il se trouve, par exemple, devant cette phrase d'ordre politique : *Elle ne s'est pas arrêtée à cette conception que j'ai combattue pour deux raisons principales...* Elle, c'est la Chambre des députés ; et « je »... eh bien, c'est le monsieur qui, élu pour bredouiller périodiquement certains mots d'utilité publique du haut d'une tribune parlementaire, vous les lâche au tout petit bonheur, au compte-gouttes, ou en vrac, ou en monceaux... Vous, lecteur, mettez-vous une virgule dans cette phrase ? deux virgules ? pas de virgule du tout ?... Et si oui, où ?...

Autre exemple : « Les socialistes, qui veulent à tout prix maintenir le cartel... » — sens absolu, qui englobe tous les socialistes. Ou : « Les socialistes qui veulent... » — sens partitif, soit certains

socialistes parmi les autres. Hé ! hé ! par les temps qui courent, la place de ce petit coup de plume sur le papier vaut qu'on y prenne garde.

Plus encore que le style littéraire, où l'abondance des images et la forme poétique de l'expression nous habituent sans risque aucun à une douce et favorable nébulosité, les styles politique et journalistique, ou encore diplomatique, se prêtent, avec des conséquences plus ou moins graves, à ce genre d'erreurs, et exigent un redoublement de vigilance dans l'emploi de la ponctuation.

Ainsi un député plein de bonnes intentions (comme tous les députés) prononçait-il naguère à la Chambre française, cette phrase, de l'ordre économique : *Les uns et les autres seront soumis, ou à la fermeture des magasins, c'est-à-dire à la ruine, ou, s'ils ont le courage de résister, à la fraude, c'est-à-dire au déshonneur et à la honte.* Voilà qui est clair. Supprimez maintenant les virgules, et admirez votre travail. Il en résulte un charabia non seulement cocasse, comme une bataille de nègres dans un tunnel, mais encore dangereux, qui laisse le participe « soumis » désemparé, ne sachant plus à quel complément se vouer, et qui transpose l'acte de résistance d'un sujet à un autre. De cas semblables, le sort de la République ne pourrait-il dépendre ?...

Dans notre Suisse, les autorités fédérales « arrêtent » beaucoup, autrement dit, elles prennent à tort et à travers — funestes conséquences de l'étatisme tentaculaire — des arrêtés. Quelquefois même, infatigables, elles en prennent deux en un seul jour : *Le second arrêté du 29 janvier 1935 concerne...* Deux, pour notre sécurité individuelle, c'est beaucoup. N'en voulez-vous qu'un ?... placez donc : « du 29 janvier 1935 » entre deux virgules ; le tour sera joué, et ce n'est pas encore cette fois-ci que l'Etat anthropophage aura votre peau de contribuable et de justiciable à merci.

Même hors de nos frontières, l'emploi abusif, ou erroné, ou nul, de la virgule peut provoquer d'incalculables ravages. Voyez, par exemple, ce M. von Ribbentrop qui débarque d'avion à Londres, chargé par son seigneur et maître M. Hitler, *d'exercer une action sur les milieux britanniques, qui se sont montrés très accessibles à l'influence allemande...* On frémit à l'idée de l'énorme labeur qui attendait ce monsieur en Angleterre du seul fait d'une petite virgule de rien du tout, car il s'agit alors de tous les milieux anglais sans exception, et la salive d'un seul homme — même accouru de Ger-

manie où l'on parle haut et ferme — n'y eût pas suffi. Otez-la, cette virgule, et voilà M. de Ribbentrop réduit à la portion congrue et qui se tourne les pouces... Sacrée virgule !...

* * *

On pourrait multiplier les exemples, mais peut-être ceux qui précèdent démontrent-ils à l'évidence l'utilité d'une ponctuation judicieuse, intelligente, sinon scientifique. Car — et c'est assez curieux à constater — la ponctuation s'enseigne assez mal, quand elle s'enseigne... Il semble bien, en tout cas, que trop fréquemment à l'école on la néglige, on la relègue au « septième dessous », pour donner le pas, non seulement à de contestables et trop modernes innovations pédagogiques, mais aussi à des études littéraires qui précèdent singulièrement l'apprentissage de la syntaxe et de l'orthographe. C'est mettre la charrue devant les bœufs, et c'est participer du même coup au désastreux mépris de la jeunesse d'aujourd'hui — de plus en plus déportée vers les sports — pour la plus belle, la plus utile des connaissances, puisqu'elle se trouve à la base de toutes les autres, celle de la langue maternelle.

FANCY.

« LA JEUNESSE ET LA PAIX DU MONDE »

L'appui que la Société pédagogique romande a bien voulu donner au petit journal du 18 mai, nous engage à demander à son organe l'insertion des quelques renseignements ci-après :

L'édition de la Suisse française s'est tirée à 20 000 exemplaires (celle de la Suisse allemande à 45 000). En chiffres ronds, 3600 exemplaires ont été employés à la propagande. Les 16 000 exemplaires qui ont été distribués aux enfants se répartissent comme suit par cantons : Genève, 5400 ; Vaud, 4600 ; Neuchâtel, 3900 ; Jura bernois, 1800 ; divers 400.

Les 102 commandes des 14 000 exemplaires payés nous sont venues de 40 directions d'écoles et instituteurs (8400 exemplaires), de 10 écoles privées (800), de 40 pasteurs (2800), de deux comités d'unions cadettes (200), de 10 particuliers et sociétés diverses (1800).

Nous bouclons par une trentaine de francs de bénéfice. Nous sommes très satisfaits du résultat. Et, en constatant que les 2600 exemplaires encartés dans l'*Educateur* nous ont valu à peu près 26 commandes, nous nous prenons à espérer que l'an prochain ce sera encore beaucoup mieux.

Deux écoles ont bien voulu nous communiquer la réponse qu'elles ont faite aux enfants du Pays de Galles (10, Museum Place, Cardiff). Une vingtaine de réponses aux concours nous sont déjà parvenues des quatre cantons de la Romande.

P. B.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

Comme quoi la précision scientifique ne suffit pas pour équiper une leçon de sciences naturelles ¹.

Les articles *Trochilides* et *Trochiles* ne nous apportant quasi aucun renseignement vivant sur les êtres si frêles et si gracieux qui constituent à la fois le groupe et la famille des oiseaux-mouches, il ne nous restait rien d'autre à faire que de changer encore une fois de volume pour aller consulter l'article *Colibri*. Encore nourri du souvenir de la brillante description de Buffon, je me frottais les mains par avance à la perspective de recueillir enfin, sinon une gerbe, du moins une glane copieuse. Quelque chose de substantiel et de savoureux qui me permit de lier mieux les fleurs de rhétorique du plus célèbre des naturalistes de cabinet. Cette glane, la voici, dans toute sa rigide sécheresse afin que chacun puisse constater que ce n'est pas sa succulence qui risque de décolorer le bouquet patiemment et précieusement composé par l'écrivain en manchettes de dentelle.

Colibri. — Le genre *colibri* proprement dit (*trochilus*), renferme plus de cent cinquante espèces, réparties dans environ soixante-cinq sous-genres. Tous présentent comme caractères communs : bec de longueur moyenne, aplati à sa base, pointu ; pattes courtes et faibles, à tarses minces ; ailes longues et étroites ; queue plus ou moins fourchue. Après avoir marqué l'aire très étendue de son habitat, le dictionnaire termine par ces quelques touches au pinceau : « vert, à reflets dorés, gorge carminée tachetée de noir, ventre blanchâtre ». Et comme pour s'excuser de n'en pas dire plus long et de ne pas souffler mot du genre de vie et des habitudes du colibri, l'auteur, un savant d'une autorité indiscutable, ajoute cette affirmation un peu dédaigneuse : « très commun ». Ce qui revient à dire que cette miniature d'oiseau, tout le monde la connaît. Alors, à quoi bon s'y arrêter plus longtemps ?

Parvenu à ce point de ma documentation, je commençai à comprendre pourquoi l'excellent collègue dont je parlais dans mon dernier carnet cherchait à passer sa souscription à un plus jeune, partant point encore désabusé. Prévoyait-il déjà, à la lettre A que les articles *Trochilides* et *Trochiles* ne lui apporteraient pas grand'chose pour équiper une leçon sur les 150 espèces de colibris, qui rivalisent d'éclat avec les pierreries les plus rares et les plus précieuses, et d'ingéniosité dans la construction du nid, comme de courage dans la défense de celui-ci, avec les plus habiles et les plus intrépides des oiseaux de chez nous ? Ceux dont nous pouvons sans trop de difficulté observer la vie et l'activité ?

Nous serions injuste si nous ne corrigions pas tout de suite cette constatation un peu décevante de l'insuffisance du dictionnaire pour assurer une documentation pédagogique abondante et simple, par une autre qui suffit presque à contrebalancer la première. C'est la magnifique richesse de l'illustration en noir et en couleur, jetée à profusion à travers toutes les pages et surtout dans les merveilleux tableaux d'ensemble, exactement dessinés et finement coloriés, prestigieuse imagerie, qui nous met en possession permanente d'un musée unique au monde, quintessence de tous les musées imaginables depuis le *Tussaud* jusqu'à celui du Conservatoire des arts et métiers.

En ce qui concerne notre sujet spécial de l'oiseau-mouche, vous n'avez

¹ Voir *Educateur*, N° 26.

qu'à vous placer devant cette splendide vitrine de la seconde planche des *Oiseaux* dans laquelle voltigent quarante espèces de colibris. Puis, à reprendre tout simplement votre Buffon.

PRATIQUE

CENTRE D'INTÉRÊT : L'OISEAU

II. Le nid : sa construction. ¹

1. Il est relativement commun de surprendre nos oiseaux les plus familiers comme le pinson, le moineau et le merle en train de recueillir et de transporter les matériaux divers avec lesquels ils construisent et capitonnent leur nid. Les enfants peuvent apporter un petit bouquet de remarques personnelles ; ils pourront même recueillir à leur tour quelques-unes des matières qu'ils ont vu utiliser. Si les observations le permettent, essayer aussi de confectionner tel ou tel nid facile à imiter comme ceux des trois oiseaux ci-dessus, ou du rougequeue, de la mésange charbonnière et du corbeau.

En même temps que l'on classera cette cueillette, et que l'on s'amusera à tresser, à entrelacer, à capitonner, et à ... camoufler, on dressera un vocabulaire riche et varié dans lequel on fera entrer les choses les plus fines et les plus délicates.

Matériaux des nids. — Bout, bribe, brin, bûchette, buchille, copeau, débris, fragment, morceau, lambeau, loque, rognure, fil, filament, fibre, flocon, duvet, plume, poil, crin, brimborion, broutilles, fêtu, miette, paille, paillette, parcelle, etc. (Faire dire la matière pour autant qu'elle a pu être observée.)

2. *Petit à petit, l'oiseau fait son nid.* — Avec un brin d'imagination et beaucoup de sympathie, il ne sera pas difficile de reconstituer le petit scénario qui se déroule dans la collaboration du couple pour l'édification de cette merveille d'amour : le nid. Voici un essai dû à la plume d'un observateur anonyme qui pourra servir d'entraîneur pour une adaptation à une autre espèce d'oiseau. Nous nous permettons de le transposer quelque peu à l'usage de nos écoliers.

Nous sommes au mois de juin. Un énorme buisson de roses est en pleine floraison au milieu du jardin. C'est cette retraite feuillue et parfumée qu'un couple de chardonnerets a choisie pour y abriter son nid. Assis à quelque distance dans une allée ombreuse, nous pouvons observer à notre aise les ébats affairés et le travail des charmants constructeurs. On les voit sans cesse voler çà et là, prestes et joyeux, avec de gentils éclats de leurs voix claires, avec des mouvements drôles et calins de leurs têtes veloutées au chaperon écarlate.

Au père a été principalement dévolu le rôle de manœuvre et de pourvoyeur. De temps à autre, il disparaît parmi les arbres, il franchit le mur à tire d'aile et se perd sur la route...

Bientôt il revient, apportant un brin de mousse, un bout de crin, une branchette menue ; ou encore une matière plus précieuses dont la conquête a exigé de la patience, de l'habileté et du discernement. Car le constructeur du nid n'accepterait pas les yeux fermés tout ce qui pourrait tomber dans le bec du fournisseur ! Il y a un contrôle des matériaux.

Sans doute que notre chardonneret a suivi le chemin que prennent chaque jour les troupeaux pour recueillir ces blancs flocons de laine... Sans doute qu'il a épié le moment où la fermière allait poser sa quenouille pour s'emparer de

¹ Voir *Educateur* N° 26.

ces fils de chanvre ou de lin. Mais aujourd'hui les paysannes ne filent plus le chanvre ni le lin ; par contre, il y a toujours des poils de brosses et des brins de tapis qui se promènent autour des habitations !... Près de la basse-cour, il a trouvé une plume ; dans les champs, des aigrettes de salsifis... Une fois en possession de ces trésors, il a dû encore user de ruse et faire mille détours afin de ne pas révéler aux indiscrets et aux malintentionnés le secret de l'emplacement du nid futur. Quant aux gens de la maison, que l'on voit souvent se promener les mains derrière le dos dans les allées du jardin, on sait bien que l'on peut avoir confiance en eux.

Au retour, la mère l'accueille avec satisfaction après avoir jeté un coup d'œil de connaisseur sur les matériaux apportés. Dans son gentil babil, elle semble marquer son approbation, puis donner encore quelques explications supplémentaires :... il manque encore ceci, et encore cela... Notre bon pourvoyeur repart avec un nouveau zèle jusqu'à ce que la provision soit suffisante. Alors, il se permettra de demeurer auprès de sa compagne et de la distraire par quelque chansonnette, puisque les questions d'aménagement, de l'arrangement du ménage ne sont pas de sa compétence. Certains naturalistes amateurs l'accusent de se donner du bon temps et de jouer au petit seigneur pendant que sa petite femme peine et s'ingénie à tirer le meilleur parti du matériel passablement disparate qu'elle a maintenant à sa disposition... Jugement superficiel : que voudriez-vous qu'il fit d'autre ? Chacun son métier. Ici, c'est l'épouse qui est l'architecte. Comme outillage, elle n'a ni la main de l'écureuil ni ses bonnes dents de rongeur ; elle mettra néanmoins en œuvre tout ce qu'elle possède de moyens : bec, pattes, son corps même. Quand on va avoir le bonheur d'être mère, et que l'on sent une mystérieuse création se développer dans son sein, aucun effort ne rebute pour construire le nid chargé de recueillir et de protéger les nouvelles existences qui se préparent ; aucune peine ne paraîtra trop fatigante...

De son joli bec blanc, notre chardonnerette se met en devoir d'enchevêtrer les brindilles, de tisser le crin et la mousse, de relier fortement son ouvrage à la branche pour qu'il puisse résister au vent. De ses pieds, de son ventre, inlassablement, elle creuse la soucoupe qui doit recevoir les tant jolis œufs. De sa gorge délicate, elle en polit les bords. Elle presse, comprime, soude les matériaux, en se tournant et se retournant, en refoulant de tous côtés les parois de la chambrette si bien qu'elle arrive rapidement à donner au léger berceau la forme d'une coupe parfaitement circulaire.

Mais ce n'est encore que la charpente, le châssis pour ainsi dire de la couche. Il y faut encore le capitonnage matelassé, suffisamment épais pour que les corps si frêles et presque nus des nouveau-nés ne sentent rien des entrelacs du sommier. Aucune substance ne paraît assez moelleuse ni assez chaude à la matelassière pour doubler cet écrin précieux. Flocons de laine, brins de fil, aigrettes plumeuses, étoupes, qui proviennent on ne sait d'où et de je ne sais quoi, sont examinés successivement par l'œil perçant de l'ouvrière ; il faut autre chose encore, quelque chose de plus doux, de plus fin, de plus élastique. Alors la future mère n'hésite pas. De son bec adroit et volontaire, elle arrache les petites plumes de son corps palpitant et mêle ce vivant duvet aux matériaux morts venus d'ailleurs. L'aménagement est maintenant complet, parce qu'il est cimenté par le don d'une parcelle de soi-même et par un sacrifice douloureux.

(A suivre.)

P. H.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

La Mathoulaz

1140 m. but de courses pour sociétés et écoles, à 50 minutes stat. Six-Fontaines, (Yverdon-Ste Croix); vue splendide, cantine pour 150 personnes. Téléphone 59.14. **A. Burdet-Ogiz.**

L'excursion recommandée pour courses et sociétés

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m.

Bon chemin muletier

Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

CHEXBRES HOTEL DU SIGNAL

Un superbe but de promenades pour écoles et sociétés. Grand parc, forêt magnifique de 30 ha., panorama grandiose sur le lac et les Alpes. Bonne cuisine. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

On accède à Chexbres par la splendide route de la Corniche dominant le lac. En chemin de fer par Puidoux-gare (ligne Genève-Lausanne-Fribourg). **H. von Gunten.**

LAC RETAUD S. DIABLERETS (ALT. 1705) TÉL. 43

à 25 minutes du GOL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant. s'adr. au propr. : F. MAISON, "La Chapelle", Aigle.

Moi, je passe mes vacances à l'

Hôtel du Lac Tanay s. Vouvry (Valais)

Le plus joli site alpestre de la Suisse. Plage, canotage, forêts, flore. Magnifiques excursions ou promenades. Vue superbe sur Léman et les Alpes. Demandez prospectus.

TOUR DE GOURZE 930 m.

la course classique. Belvédère idéal, accès facile; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet; soupe 30 ct., thé 20 ct. Café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande: Famille Banderet. Téléphone 42.209 sous Gourze. Les auto-cars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, italien en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57

VOYAGE D'ÉTUDES, du 2 au 9 août

PARIS-CHATEAUX de la LOIRE

Prix approximatif : Fr. 150, tout compris.

Avec, en outre, une semaine de plage (ou excursions), du 9 au 16 août, en

BRETAGNE

Prix approximatif: Fr. 265, tout compris.

S'inscrire pour l'un ou l'autre des projets, jusqu'au 10 juillet, auprès de M. Chantrens, instituteur à Montreux, qui renseignera.

COURS DE VACANCES

POUR

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Organisés par le Canton et la Ville de St-Gall.
à l'Institut pour Jeunes Gens, St-Gall.

But du Cours : Enrichissement des connaissances de la langue allemande
Début du Cours : 23 Juillet
Durée du Cours : 4 semaines.

Demandez renseignements plus détaillés et liste des pensions à la Direction des Cours
Direction de l'Institut p^r Jeunes Gens (M. Lusser et M. Gademann) St-Gall

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes.

Surface utile maximale.

Exécution soignée du lignage.

Réparations des vieux tableaux, ainsi que des endommagés.

Demandez offres et catalogue illustré.

Jos. KAISER, Wandtafel-Fabrikation

Téléphone 40.196

ZOUG

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHATEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600

TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—

Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La bière
boisson millénaire
La bière
est saine
La bière
est la boisson populaire



**Buveurs de bière
dans l'ancienne Babylone**

2000 ans avant Jésus-Christ. On buvait la bière au moyen de chalumeaux, toutes sortes de résidus, comme des enveloppes de grains, par exemple, flottant à la surface

Voyages et séjours à Cervia

(Mer Adriatique)

7 jours entiers, fr. 72.— à 78.— ; 14 jours, fr. 127.— à 138.— ; 21 jours, fr. 178.— à 198.—. Voyage compris dès la frontière.

Le 3 et le 17 août, départs collectifs pour messieurs les instituteurs et leurs familles : grandes fêtes à CERVIA en l'honneur des participants, fête de nuit sur la mer, etc.

Prix de groupe pour le voyage avec séjour de 7 et de 14 jours, au départ de Genève : Fr. 95.— et 150.— ; de la Chaux-de-Fonds : Fr. 98.— et 153.— ; de Neuchâtel : Fr. 96.— et 151.— ; de Fribourg : Fr. 94.— et 149.— ; de Lausanne : Fr. 91 et 146.— ; de Martigny : Fr. 85.— et 140.—.

Inscriptions : Mlle Gerber, instit., Gare 14, Le Locle ; Mlle Stella Oppliger, instit., F. Amiel 5, Genève ; Agence "VISA" à Fribourg, Tél. 3.53.